

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 16^e jour du mois de novembre 2021 à 19h00 au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle sont présents: Madame Fanny Véronique Couture, mairesse et les conseillers (ère) suivants : Messieurs Donald Richard, Benoit Gratton, Benoit Chevalier, Gilles St-Amand, Maxime Bétournay et Madame Audrey Charron-Brousseau.

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Fanny Véronique Couture mairesse.

Assiste également à la séance Madame Guylaine Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Madame Fanny Véronique Couture, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SESSION :

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Entente service incendie /répartition des coûts, modification de l'entente article 9.8.
- 5) Offre d'emploi chauffeur/opérateur/manœuvre / ajustement salarial.
- 6) Période de questions.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 7) Correspondance :
 - Lettre de Recyc-Québec / versement de la compensation 2021 pour la collecte sélective des matières recyclables (30 144,45\$).
 - Lettre du Ministère de la Santé et des Services sociaux / versement d'une subvention de 21 200\$ pour l'aménagement d'un circuit d'entraînement dans le cadre du programme PRIMADA.
- 8) Autorisation d'achat des bancs et panneaux (circuit d'entraînement) et d'exécution des travaux.
- 9) Offre de services professionnels pour l'échantillonnage de l'eau potable.
- 10) Autorisation de signature consentement municipal / installation de câbles de F/0 sur le toron de Bell existant et sur les poteaux d'Hydro-Québec existants.
- 11) Renouvellement de l'adhésion 2022 à la FQM (1 263,29\$).
- 12) Attribution aux membres du conseil de la responsabilité des différents dossiers.
- 13) Nomination du maire suppléant.
- 14) Nomination du délégué et du substitut au conseil d'administration de la RINOL.
- 15) Nomination du délégué et du substitut au conseil d'administration de la RIMRO.
- 16) Nomination du délégué et du substitut CRSBP.
- 17) Nomination du conseiller qui siègera sur la CCU.
- 18) Nomination du délégué au groupe de travail en culture.

- 19) Nomination du délégué auprès de Bouffe Laurentienne/comptoir alimentaire.
- 20) Nomination du délégué auprès de l'OBV RPNS.
- 21) Nomination du délégué comité inondation crée par le MAMH.
- 22) Nomination des délégués comité évaluation employés (maire + 2 conseillers).
- 23) Formation d'un comité budget.
- 24) Entente de partage des infrastructures de loisirs de la ville de Mont-Tremblant.
- 25) Rapport de visite des installations sportives et récréatives de la MMQ.
- 26) Dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité.
- 27) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
- 28) Intention de la municipalité en ce qui concerne les véhicules incendies situés à la caserne d'Huberdeau.
- 29) Guignolée 2022.
- 30) Autorisation signature compte à la Caisse.
- 31) Calendrier des séances du conseil année 2022.
- 32) Demande du comité des loisirs / manque de locaux.
- 33) Demande pour l'obtention d'un drapeau de la municipalité.
- 34) Demandes de subvention :
 - Fondation la Traversée
 - Centre d'Action Bénévole Laurentides
 - Palliaco
 - Chevaliers de Colomb
 - Comité des Fêtes du Village
 - Prévoyance envers les aînés des Laurentides inc.
 - Fondation Habillons un enfant
 - Engagement dans la lutte contre la violence conjugale
 - Demande de subvention Comité des Loisirs (sentier de ski de fond).
- 35) Varia : Demande de prix installation d'un système d'alarme à l'hôtel de ville.
- 36) Période de questions.
- 37) Levée de la session.

RÉSOLUTION 207-21
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que l'ordre du jour est adopté tel que modifié, correction au point 2 de la date du procès-verbal pour le 5 octobre au lieu du 14 septembre et ajout d'un sujet au point 35 varia.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 208-21
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2021

Il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que la secrétaire est exempte de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021 les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021 est adopté tel que rédigé.

Résolutions 188-21 à 206-21 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 209-21
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéro 10389 à 10474 inclusivement, pour un montant de comptes payés de 227 851.86\$ et des comptes à payer au 16/11/2021 au montant de 34 137.77\$, ainsi que les chèques de salaire numéro 6050 à 6086 inclusivement pour un montant de 23 135.39\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Chevalier et résolu :

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

COMPTES PAYÉS À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
10389	Bonneau Jean-Yves, Robitaille Carole	Remboursement trop payé	349.90\$
10390	Brosseau Daniel	Remboursement trop payé	400.04\$
10391	Lebel Sylvie	Remboursement trop payé	67.66\$
10392	Entreprise Patrice Perreault	Entretien des terrains septembre 2021	1 052.54\$
10393	Eurofins Environnex	Analyses d'eau septembre 2021	130.21\$
10394	Hydro-Québec	Éclairage des rues & location poteaux sept. 2021	254.85\$
10395	Pépinière Jardins des Rives inc.	Entretien aménagements paysagers 2021 - 2è vers.	2 641.56\$
10396	Ménage Tremblant. Net	Entretien ménager hôtel de ville septembre 2021	1 600.45\$
10397	Ministère du Revenu du Québec	DAS septembre 2021	8 271.01\$
10398	M.R.C. des Laurentides	Services télécomm. - du 01/04/21 au 30/06/21 Courriels, interurbains, service 9-1-1, extensions téléphoniques	370.65\$
10399	Prévost Benoit	Remb. vêtements de travail	99.34\$
10400	Production Tempo	Préparation devis sonorisation salle Louis Laurier	241.45\$
10401	Receveur Général du Canada	DAS septembre 2021	2 911.58\$
10402	Telmatik	Système d'alerte et notifications citoyens du 01/10/21 au 30/09/22	1 724.63\$
10403	Visa Desjardins	Abonnement mensuel zoom du 30/09/21 au 29/10/21	23.00\$
10404	Ministre des Finances	Services Sûreté du Québec 2021 - 2è vers.	43 182.00\$
10405	Bonneau Jean-Yves, Robitaille Carole	Remboursement trop payé	349.90\$
10406	Deslauriers Jean	Remboursement trop payé	520.96\$
10407	Dinh Quang Thinh, Kor Sopharit	Remboursement trop payé	306.04\$
10408	Fadil Ibtissam	Remboursement trop payé	75.00\$
10409	Gockley Michael Troy	Remboursement trop payé	240.34\$
10410	Bell Canada	Cellulaires octobre 2021	138.93\$
10411	Cégep de Saint-Laurent	Formation OPA - préposé à l'aqueduc	1 701.63\$
10412	Centre du Camion Galland Ltée	Inspection mécanique SAAQ - 10 roues	144.64\$
10413	Équipe Laurence	Service ingénierie - TECQ 2019-2023	942.80\$
10414	Hydro-Québec	Électricité station de pompage 647.63 \$ Électricité réservoir gravitaire 37.31 \$ Électricité maison des jeunes 47.45 \$ Électricité patinoire 35.81 \$ Électricité hangar 42.01 \$ Électricité caserne 175.45 \$ Électricité parc & terrain tennis 379.32 \$ Électricité hôtel de ville 475.59 \$	1 840.57\$
10415	Imprimerie Léonard	Bulletins de vote	1 448.69\$
10416	Lifeworks (Canada) Ltd	Mutuelle de prévention octobre 2021	82.97\$
10417	Lignes Maska	Scellement de fissures	22 592.59\$
10418	M.R.C. des Laurentides	Services Télécomm. - du 01/07/21 au 30/09/21 Courriels, interurbains, service 9-1-1, extensions téléphoniques	386.69\$
10419	Solutia Télécom	Protège-écran en verre, étui cellulaire	125.85\$
10420	Sépaq	Animation castor bricoleur (bibliothèque)	373.67\$
10421	Girard Marie-France	Remboursement trop payé	416.52\$

10422	Bell Canada	Téléphone ordinateur eau potable Téléphone station de pompage	131.31\$
10423	Fédération Québécoise des Municipalités	Service ingénierie - Érosion rue du Fer-à-Cheval	258.49\$
10424	Hydro-Québec	Électricité puits aqueduc 86.17 \$ Électricité garage 123.54 \$	209.71\$
10425	LEGD inc.	Retenue finale - Réfection chemin de la Rouge et du Lac-à-la-Loutre	48 653.12\$
10426	Sel du Nord	Sel à déglçage	9 707.68\$
10427	Énergies Sonic inc.	Diesel	2 010.09\$
10428	Dubé Gabrielle, Braun Caroline	Remboursement de taxes	25.58\$
10429	La Fabrique de Huberdeau	Remboursement de taxes	225.63\$
10430	Yan-Éric Côté	Autocollants logo pour véhicules	344.93\$
10431	Dubé Guyot inc.	Perception de taxes	5 917.32\$
10432	Entreprise Patrice Perreault	Entretien des terrains octobre 2021	1 052.54\$
10433	Eurofins Environnex	Analyses d'eau octobre 2021	61.22\$
10434	Lapierre Samuel	Frais déplacement	39.00\$
10435	Légion Royale Canadienne	Couronne jour du Souvenir	53.00\$
10436	Ministère du Revenu du Québec	DAS octobre 2021	10 618.21\$
10437	Receveur Général du Canada	DAS octobre 2021	4 353.85\$
10438	Énergies Sonic inc.	Diesel	946.89\$
10439	Les Éditions Wilson & Lafleur	Abonnement annuel code municipal & lois connexes	94.50\$
10440	Ouellette Karine	Remboursement trop payé	416.38\$
10441	Bertrand & Pilon, Huissiers de justice inc.	Exécution ordonnance	7 495.54\$
10442	Brosseau Benoit	Remb. cotisations régime de retraite	351.34\$
10443	Charbonneau Evelyne	Remb. vins - inauguration parc Famille-Provost	80.25\$
10444	Excavation Lionel Provost	Réserve sable 2021-2022	27 133.61\$
10445	Fédération Québécoise des Municipalités	Avis juridique - calcul contribution fins de parc	704.23\$
10446	Gilbert P. Miller & Fils	Pierre, sable	1 100.09\$
10447	Hydro-Québec	Éclairage des rues & location poteaux oct. 263.34 \$ Électricité système soltek 21.20 \$	284.54\$
10448	Ministre des Finances	Remboursement trop perçu - programme pour une protection accrues des sources d'eau potable (PPASEP)	8 270.00\$
10449	Morency, Société d'Avocats	Avis juridique - entente service incendie	1 830.81\$
10450	Pilon & Ménard, Huissiers de justice inc.	Remise constats d'infraction	179.66\$
10451	Promotek	Rapport tonnage juillet à septembre 2021	293.68\$
6050-6086	Employés	Salaires octobre 2021	23 135.39\$
TOTAL			250 987.25\$

COMPTES À PAYER À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
10452	Brandt	Pièces pépîne	4 014.94\$
10453	Librairie Carpe Diem	Livres	1 060.58\$
10454	Carquest	Ampoules	38.72\$
10455	Coopsco des Laurentides	Livres	790.92\$
10456	Défi Sport Tremblant	Chaînes	114.93\$
10457	Les Éditions Juridiques FD inc.	Matériel d'élection	557.34\$
10458	Entreprise Patrick Labrosse	Installation poteau	137.97\$
10459	Équipements Pro-fit inc.	Moteur de toile 1200W	342.63\$
10460	Excavation Lionel Provost	Terre noire	229.95\$
10461	Gilbert P. Miller Fils	Niveleuse, gravier 0¾, rebuts asphalte, 10 roues, 12 roues, pelle, gravier mg20	9 440.60\$
10462	Hamster	Cartouche imprimante, papier 8½X11	244.98\$
10463	Machineries Forget	Vérifier filage/fuse du support de toile	86.63\$

10464	Matériaux R. McLaughlin inc.	Poteau électrique, gants, néons, tire-fond, vis, treillis, acier armature, béton, ciment, manchons, mousse, durcisseur liquide, résine fibre de verre, bois traité	1 705.41\$
10465	M.R.C. des Laurentides	Collectes plastiques agricole du 01/01/21 au 31/07/21	416.61\$
10466	Pavage Maska inc.	Asphalte EB5	822.30\$
10467	Pièces d'Auto P.B. Gareau inc.	Raccords, boyaux	294.24\$
10468	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant	Transport toilette fin location	45.99\$
10469	Purolator inc.	Frais de transport	34.05\$
10470	Service Routier S. Prévost	Changer booster, graissage 10 roues & 6 roues, entretien pépîne, changer turbo	965.79\$
10471	Signel Services inc.	Poteaux, enseignes, noms de rue, # civique, accessoires et quincailleries, radar pédagogique	9 587.69\$
10472	Tenaquip Limited	Vêtements de pluie, combinaisons de protection	144.11\$
10473	Annulé		
10474	Visa Desjardins	Essence, timbres, courrier recommandé, immatriculation, ens. remorquage, savon, carnet note, rubans vinyle, corde, pneus d'hiver, jantes, tapis protecteurs, huile, étiquettes de clé	3 061.39\$
TOTAL			34 137.77\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 210-21
ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE / MODIFICATION DE L'ARTICLE 9.8

ATTENDU QUE lors de la séance du conseil du 5 octobre 2021 la résolution 193-21 autorisant la signature de l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services de sécurité incendie avec la ville de Mont-Tremblant a été entérinée;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Huberdeau désire que l'article 9.8 relative au calcul de la contribution annuelle additionnelle soit modifié, cette façon de déterminer la contribution n'étant pas équitable, la municipalité d'Huberdeau devant assumé 46% des coûts;

ATTENDU QUE la ville de Mont-Tremblant est d'accord avec la possibilité de modifier cet article avec l'accord de chacune des municipalités du district 3 (Arundel, Barkmere, Huberdeau et Montcalm) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles St-Amand et résolu :

Que le conseil de la Municipalité d'Huberdeau demande à ce qu'une rencontre de travail ayant pour terme de discuter d'une nouvelle façon de partager les coûts relatifs à l'article 9.8 de l'entente.

Que Madame Fanny Véronique Couture, mairesse soit nommée pour représenter la municipalité lors de ces discussions.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 211-21
AJUSTEMENT SALARIAL

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau est présentement à la recherche d'une personne pour pourvoir un poste de chauffeur/opérateur/manoeuvre;

ATTENDU QUE les personnes ayant postulé sur l'offre d'emploi demandent un salaire beaucoup plus élevé, et qu'après vérification, nous constatons que les salaires offerts à nos employés ne sont pas équitables en rapport à ce qui est offert ailleurs pour le même travail;

ATTENDU QUE présentement il y a une pénurie de main-d'œuvre et afin d'éviter de perdre nos employés, le conseil entend procéder à un ajustement salarial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que la directrice générale contacte les municipalités voisines afin d'obtenir les informations salariales des postes offerts dans les municipalités, lesquelles informations nous permettront de nous ajuster et d'établir des échelles salariales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 212-21
AUTORISATION D'ACHAT DES BANCS ET PANNEAUX (CIRCUIT ENTRAINEMENT) ET D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

ATTENDU QUE la municipalité a reçu en date du 28 octobre 2021 confirmation du versement d'une subvention de 21 200\$ pour l'aménagement d'un circuit d'entraînement dans le cadre du programme PRIMADA;

ATTENDU QU'avant de nous faire parvenir le protocole d'entente, le MAMH désire obtenir la résolution octroyant les contrats;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que la directrice générale/secrétaire-trésorière est autorisée à procéder à l'achat de 10 panneaux et 10 bancs selon la soumission # 37 185 datée du 29 août 2021 au montant de 21 592.31\$ taxes incluses, et que les employés municipaux sont autorisés à effectuer les travaux et achats nécessaires pour l'installation desdits panneaux et bancs.

Les fonds nécessaires pour couvrir le coût des dépenses excédentaires au montant de la subvention seront pris à même le fond de parc.

Monsieur Benoit Chevalier, conseiller n'étant pas en accord avec cet achat, demande à Mme Fanny Véronique Couture, mairesse de procéder au vote.

4 conseillers étant en faveur de cette résolution, celle-ci est donc adoptée.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 213-21
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS DE CONSENTEMENT AVEC COGECO

ATTENDU QUE des demandes de consentement municipal ont été transmises pour l'installation d'un câble F/O Cogeco sur le toron Bell existant et sur les poteaux d'Hydro-Québec existants;

ATTENDU QUE ces demandes doivent être signées afin que les travaux puissent être exécutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu:

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer les demandes de consentement municipal relatives à l'installation d'un câble Cogeco sur le toron Bell existant et sur les poteaux d'Hydro-Québec existants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 214-21
RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2022

Il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu.

Que le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2022 au coût de 1 263.29\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 215-21
NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu.

Que Monsieur Benoit Chevalier, conseiller, est nommé en tant que maire suppléant pour représenter la municipalité d'Huberdeau lorsqu'il ne sera pas possible pour différentes raisons à la mairesse, Madame Fanny Véronique Couture d'être présente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 216-21
NOMINATION DU DÉLÉGUÉ ET DU SUBSTITUT AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RINOL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu.

Que Monsieur Benoit Chevalier, conseiller, est nommé pour représenter la municipalité d'Huberdeau auprès du conseil d'administration de la RINOL et que Madame Fanny Véronique Couture, mairesse, est nommée comme substitut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 217-21
NOMINATION DU DÉLÉGUÉ ET DU SUBSTITUT AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RIMRO

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles St-Amand et résolu.

Que Madame Fanny Véronique Couture, mairesse, est nommée pour représenter la municipalité d'Huberdeau auprès du conseil d'administration de la RIMRO et que Madame Audrey Charron-Brosseau, est nommée comme substitut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 218-21
NOMINATION DU DÉLÉGUÉ ET DU SUBSTITUT AUPRÈS DU CRSBP

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Chevalier et résolu.

Que Monsieur Maxime Bétournay, conseiller, est nommé pour représenter la municipalité d'Huberdeau auprès du CRSBP et que Madame Audrey Charron-Brosseau, est nommée comme substitut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 219-21
NOMINATION DU CONSEILLER QUI SIÈGERA SUR LE CCU

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu.

Que Monsieur Benoit Chevalier, conseiller est nommé pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme en tant que membre du conseil, il occupera le poste de président.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 220-21
NOMINATION DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ SUR LE GROUPE DE TRAVAIL EN CULTURE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu.

Que Monsieur Gilles St-Amand, conseiller est nommé pour siéger sur le groupe de travail en culture de la MRC des Laurentides.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 221-21
NOMINATION DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUPRÈS DE BOUFFE LAURENTIENNE/COMPTOIR ALIMENTAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Chevalier et résolu.

Que Madame Audrey Charron-Brosseau, conseillère est nommée comme déléguée municipale auprès de Bouffe Laurentienne / comptoir alimentaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 222-21
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE L'OBV RPNS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que Monsieur Benoit Gratton, conseiller, est nommé pour représenter la municipalité d'Huberdeau auprès de l'organisme des bassins versants des rivières Rouges, Petite-Nation et Saumon en remplacement de Monsieur Dean Brisson.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 223-21

NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ SUR LE COMITÉ INONDATION CRÉE PAR LE MAMH

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que Monsieur Benoit Gratton, conseiller, est nommé comme délégué pour représenter la municipalité d'Huberdeau sur le nouveau comité inondation crée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 224-21

NOMINATION DES CONSEILLERS QUI SIÈGERONT SUR LE COMITÉ D'ÉVALUATION DES EMPLOYÉS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu.

Que Monsieur Benoit Chevalier, conseiller, Madame Audrey Charron-Brousseau, conseillère et Madame Fanny Véronique Couture, mairesse sont nommés pour siéger sur le comité d'évaluation du personnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 225-21

FORMATION D'UN COMITÉ BUDGET

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles St-Amand et résolu.

Que le conseil est en accord avec la formation d'un comité budget, les modalités de composition ainsi que le mandat de ce comité seront à établir par le conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 226-21

RAPPORT DE VISITE DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE LA MMQ

ATTENDU QUE La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a procédé à la visite des installations sportives et récréatives de la municipalité le 20 octobre dernier;

ATTENDU QUE cette inspection a permis de déceler certains changements à effectuer afin d'améliorer la sécurité du public et qu'un formulaire de conseils et de recommandations a été présenté;

ATTENDU QUE les recommandations mentionnées au formulaire exigent que des mesures correctives soient réalisées dans un délai précis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu.

Que le conseil autorise le directeur des travaux publics à faire des demandes de prix pour l'achat des équipements nécessaires pour réaliser les travaux requis en fonction du rapport de recommandations reçues de la MMQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 227-21

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Code municipal article 1022, le directeur général et secrétaire-trésorier d'une municipalité locale doit préparer au cours du mois de novembre la liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette liste doit être soumise au conseil pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Chevalier et résolu;

Que le conseil confirme et approuve le dépôt par la directrice générale/secrétaire-trésorière la liste des personnes endettées pour taxe envers la municipalité.

Qu'il informe la directrice générale qu'il n'entend pas entreprendre de procédures pour perception de taxes autres que celles déjà autorisées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 228-21

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 357 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités tout membre du conseil d'une municipalité doit, dans les 60 jours de l'anniversaire de leur proclamation à l'élection, déposer devant le conseil une déclaration des intérêts pécuniaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que le conseil confirme le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivant en date du :

Fanny Véronique Couture, mairesse : 16 novembre 2021

Benoit Gratton, conseiller poste # 5 : 16 novembre 2021

Gilles St-Amand, conseiller poste # 1 : 22 octobre 2021

Benoit Chevalier, conseiller poste # 6 : 4 octobre 2021

Maxime Bétournay, conseiller poste # 4 : 12 octobre 2021

Audrey Charron-Brosseau, conseillère poste # 2 : 5 octobre 2021

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 229-21

INTENTION DE LA MUNICIPALITÉ EN CE QUI CONCERNE LES VÉHICULES INCENDIES SITUÉS À LA CASERNE D'HUBERDEAU

CONSIDÉRANT la fin de l'entente prochaine avec la Régie incendie Nord Ouest;

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire des véhicules est mis à la disposition des municipalités intégrantes de ladite régie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Huberdeau se dirige vers une desserte en service incendie avec la Ville de Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Tremblant mettra à disposition les véhicules nécessaires à la couverture de service de sécurité incendie sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la caserne située présentement à Huberdeau ne sera plus requise et sera donc fermée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Chevalier et résolu;

Que le Municipalité d'Huberdeau informe la Régie incendie Nord Ouest de son intention de ne pas acquérir aucun des véhicules de la RINOL.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 230-21
AUTORISATION SIGNATURE / COMPTE DE BANQUE

ATTENDU QUE certaines personnes ayant été désignées comme signataires pour les opérations bancaires de la municipalité ne sont plus en poste;

ATTENDU QU'advenant la non-disponibilité de la mairesse et/ou de la directrice générale/secrétaire-trésorière, d'autres personnes doivent être autorisées à signer les chèques et documents en leurs absences;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu :

Que les personnes suivantes sont autorisées à signer les chèques et tous autres documents nécessaires auprès de la Caisse populaire de Mont-Tremblant pour et au nom de la Municipalité d'Huberdeau :

En tant que Maire : Madame Fanny Véronique Couture, mairesse
Madame Audrey Charron-Brosseau

En tant que secrétaire-trésorière : Madame Guylaine Maurice, dg/sec.-trésorière
Madame Karine Maurice-Trudel, dg/sec.trés. adjointe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 231-21
ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu;

Que le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, soit adopté tel que présenté et décrit ci-après.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2022

MOIS	JOUR	DATE
Janvier	Mardi	11
Février	Mardi	8
Mars	Mardi	8
Avril	Mardi	12
Mai	Mardi	10
Juin	Mardi	14
Juillet	Mardi	12
Août	Mardi	9
Septembre	Mardi	13
Octobre	Mardi	11
Novembre	Mardi	8
Décembre	Mardi	13

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 232-21
DEMANDE POUR L'OBTENTION D'UN DRAPEAU DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QU'une demande a été faite par un citoyen pour obtenir un drapeau de la municipalité devant être installée au « Pic Brosseau »;

ATTENDU QUE le coût d'acquisition par la municipalité de ce drapeau est dispendieux;

ATTENDU QUE ce terrain n'est pas propriété de la municipalité et que nous n'avons aucune autorisation du propriétaire du terrain pour l'installation d'un drapeau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Chevalier et résolu :

Que la demande pour l'obtention d'un drapeau est refusée, pour les motifs mentionnés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 233-21
DEMANDE DE SOUMISSION INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ALARME À L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE présentement l'hôtel de ville n'est pas muni d'un système d'alarme;

ATTENDU QUE prochainement un système de sonorisation sera installé dans la salle Louis Laurier;

ATTENDU QUE le système de chauffage au mazout fait régulièrement défaut, et afin de prévenir d'éventuel problème de gel de tuyaux advenant une panne lors de l'absence du personnel, il serait pertinent d'avoir une alarme en ce sens;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Chevalier et résolu :

Que le conseil autorise la directrice générale à faire des demandes de prix pour l'installation d'un système d'alarme à l'hôtel de ville en fonction de ce qui a été mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 234-21
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que la session soit levée, il est 20h10.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Fanny Véronique Couture, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Fanny Véronique Couture, mairesse.